

Réunion Du Conseil Municipal de la commune

D'USSON EN FOREZ

Séance du lundi 28 mars 2022 à 20 heures 30

Nombre de membres :

Afférents au conseil municipal : 15

En exercice : 15

Qui ont pris part à la délibération : 14

Etaient présents : Mr BEAL Hervé - Josette FOLLEAT - Mr GALLON Maurice - RIVAL Nelly - Mr DELORME Daniel - BRIAND Serge - MAILLET-BERT Pascale - CHATAING Patrick - BONNEVAUX Vincent – PITAVY Agnès – DAURELLE Tony – SIBAUD-BUSSAC Laëticia – JOURMARD-DESALCES Sandrine - PAULET Nadine – MOUTON Jérémy

1 – APPROBATION COMPTE ADMINISTRATIF 2021

LIBELLE	Fonctionnement		Investissement		ensemble	
	Dépense ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recette ou excédent	Dépense ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		160475.24		351308.34		511 783.58
Part affectée à l'investissement						
Opérations de l'exercice	3652355.32	3991681.85	3380352.17	3524845.04	7032707.49	7516526.89
totaux	3652355.32	4152157.09	3380352.17	3876153.38	7032707.49	8028310.47
Résultat de clôture		499801.77		495801.21		995602.98
Reste à réaliser				5995.28		5995.28
Totaux cumulés		499801.77			7032707.49	8034305.75
Résultats définitifs		499801.77				499801.77

Chauffage urbain

LIBELLE	Fonctionnement		Investissement		ensemble	
	Dépense ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recette ou excédent	Dépense ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		23981.67		0		23981.67
Opérations de l'exercice	144249.66	143274.63			144249.66	143274.63
totaux	144249.66	167256.30			144249.66	167256.30
Résultat de clôture		23006.64				23006.64
Reste à réaliser				0		
Totaux cumulés		23006.64			144249.66	167256.30
Résultats définitifs		23006.64				23006.64

Pour la commune et le chauffage urbain les comptes administratifs sont adoptés à l'unanimité

2 – APPROBATION COMPTE DE GESTION 2021

Monsieur le Maire présente au conseil les comptes de gestions qui sont identiques aux comptes administratifs

Les comptes de gestion sont adoptés à l'unanimité

3 – AFFECTATION DES RESULTATS

Monsieur le maire propose d'affecter les résultats de clôture de la façon suivante :

- Report en fonctionnement : 159 801.77 €
- Report en investissement : 340 000.00 €
- Pour le budget chauffage report de 23 006.64 €

4 – VOTE DES TAUX 2022

Monsieur le Maire invite le conseil à se prononcer sur le vote des taux des taxes foncières bâties et non bâties. Propositions

	Taux en vigueur	Variation proposée	Nouveaux taux
TH	10.94 %		
TFB	31.09 %	+ 2%	31.71%
TFNB	52.77 %	+ 2%	53.82 %

Après délibération, le conseil, à l'unanimité décide de fixer les nouveaux taux d'imposition pour l'année 2022 de la façon suivante :

- TFB : 31.71 %
- TFNB : 53.82 %

5 – VOTE DU BUDGET 2022

Résultat du vote : unanimité

Figurent en annexe les tableaux reprenant les comptes administratifs et les budgets primitifs

- Annexe 2.1et2.3 du budget général
- Annexe 3 du budget réseau de chaleur

6 – VOTE DES SUBVENTIONS

Monsieur le Maire propose au conseil de statuer sur les demandes de subventions pour l'année 2022

Etablissements d'enseignement d'apprentissage : 60 €

Voyages scolaires pour collèges du secteur : 50€ par enfant

Resto du cœur : 600 €

Secours populaire : 250 €

Le temps des loisirs : 500 €

Comité des fêtes – repas des Anciens : 3 000 €

L'éveil ussonnais : 500 €

France Alzheimer : 0 €

Après délibération et à la majorité, le conseil accepte le versement des subventions telles que désignées ci-dessus et donne pouvoir au maire pour signer tout document afférent à cette affaire

7- Boutique musées : mise à jour tarifs

Monsieur le Maire présente au conseil les tarifs à modifier pour la boutique du musée,

	Mises à jour tarifaires		
Fournisseurs	Désignation	Tarif 2021	Tarif 2022
	Atelier adulte	7 €	12.00 €
	Atelier taille arbres	8 €	8.00 €
	Ajout Articles		
	Prix d'achat	Prix de vente	
<u>Savons artisanaux</u>			<u>7.00 €</u>

Après délibération, le conseil à l'unanimité accepte les tarifs proposés pour la boutique du musée et donne pouvoir au maire pour signer tout document afférent à cette affaire.

8 – Personnel : renouvellement de contrats

Monsieur le Maire rappelle que le contrat de l'agent technique arrive à échéance le 30 avril prochain et doit être renouvelé. Après délibération et à l'unanimité, le conseil décide de renouveler le contrat de l'agent contractuel aux services technique pour une durée de six mois et donne pouvoir au maire pour signer tout document afférent à cette affaire.

9 - Appel à projet animation territoriale centre bourg

Suite à l'appel à projet lancé par Loire Forez Agglomération en vue de la revalorisation des centres bourgs, Monsieur le Maire propose de faire acte de candidature afin d'obtenir une étude pour le devenir de l'ensemble « FOLLEAS » sis en bordure de la place de la Vialle.

Après délibération et à l'unanimité, le conseil décide de faire acte de candidature à l'appel à projet initié par LFA et donne pouvoir au maire pour signer tout document afférent à cette affaire.

10 - Encaissement chèque

Monsieur le Maire fait savoir à l'assemblée que les « Frapadingues » propose de verser à la commune la somme de 447.10 € pour vente des brioches lors de la fête patronale 2021.

Après délibération et à l'unanimité, le conseil accepte le chèque de 447.10 € et donne pouvoir au maire pour signer tout document afférent à cette affaire.

11 - Convention « les Pétaqués »

Monsieur le maire rappelle qu'une convention avait été signée avec les « Pétaqués » qui s'engageaient à participer au financement de la halle des sports à hauteur de 71 800 €. L'association souhaite réaliser quelques travaux supplémentaires. Les matériaux seraient financés par la commune. Un nouvel échéancier doit être établi ; l'association s'engage à verser 5 échéances de 7 300 € et une échéance de 7500 €.

Après délibération, le conseil, à l'unanimité accepte l'avenant fixant les nouveaux remboursements des « Pétaqués » et donne pouvoir au maire pour signer tout document afférent à cette affaire.

10 - Admission en non-valeur

Monsieur le Maire donne lecture des admissions en non-valeur d'un montant de 327.28 €.

Après délibération et à l'unanimité, le conseil vote les admissions en non-valeur pour un montant de 327.28 € et donne pouvoir au maire pour signer tout document afférent à cette affaire.



BUDGET CHAUFFAGE URBAIN - FONCTIONNEMENT

DEPENSES	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	BP 2021	réalisé 2021	BP 2022
60612 électricité	5 112	8 266							
6152 entretien immo	3 650	1 036							
61561 maint. Réseau	1 042		1 064	1 179,65	2 231,25	1 099,94	5 000,00		5 000,00
6188 autre frais						0,00	16 961,67	73,50	15 986,64
6262 téléphone									
6218 personnel extérieur	1 930	1 374	1 125	1 261,00		2 576,00	2 000,00	1 039,00	2 000,00
6061 fourniture chaleur	140 713	137 715	127 791	129 229,26	133 022,83	132 271,53	150 000,00	143 137,16	150 000,00
6541 non valeur									
658 écritures de régularisatio	332						10,00	0,00	10,00
TOTAL DEPENSES	152 778	148 391	129 980	131 669,91	135 254,08	135 947,47	173 981,67	144 249,66	173 006,64
RECETTES	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	BP 2021	réalisé 2021	BP 2022
706 vente chaleur	133 607	124 049	134 149	138 477,38	113 217,16	132 975,46	150 000,00	143 274,49	150 000,00
7087 Rembournst SIEL	5 112	8 266							
778 autre prod except.			0,97	0,16					
7817 Prov./impayés				8 123,59					
écritures de régularisation		3						0,14	
excédent reporté	60 022	45 963			48 990,60	26 953,68	23 981,67	23 981,67	23 006,64
TOTAL RECETTES	198 741	178 281	134 150	146 601,13	162 207,76	159 929,14	173 981,67	167 256,30	173 006,64
Résultat Net d'exploitation	-14 060	-16 073	4 169,92	14 931,22	-22 036,92	-2 972,01	0,00	-975,03	0,00
Résultat à reporter	45 963	29 889	34 059,38	48 990,60	26 953,68	23 981,67		23 006,64	